

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Irénée
Comté de Charlevoix

La séance du Conseil municipal du 7 juillet 2008 est reportée au LUNDI 14 juillet 2008 à 19h00 étant donné qu'il n'y avait pas quorum.

Présences: Messieurs Roberto Audet, Gérald Pilote et le Maire, M. Pierre Boudreault.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Irénée
Comté de Charlevoix

Session régulière du Conseil municipal, tenue le 14 juillet 2008 à la salle des délibérations, soit à 19h00.

Conseillers (ères)présents (es): Mme Evelyne Moisan, M. Jacques Morin, M. Roberto Audet, M. Gérald Pilote, sous la présidence du Maire, M. Pierre Boudreault.

Absences: M. Michel Gauthier, M. Angelo Gauthier.

ORDRE DU JOUR

- 1- Prière et acceptation de l'ordre du jour
- 2- Adoption des comptes
- 3- Acceptation du procès-verbal de la séance du 2 juin 2007
- 4- Résolution d'appui à la municipalité de Saint-Hilarion
- 5- Modification au prix du kilométrage (essence)
- 6- Transfert de poste budgétaire
- 7- Dérogation mineure (Lot 1001-55)
- 8- Achat d'une pompe (pompiers)
- 9- Demande d'autorisation à la CPTAQ (Dossier Georges Gauthier)
- 10- Avis de motion (Amendement au règlement # 188-99 concernant le numérotage des maisons et bâtiments dans la municipalité de Saint-Irénée)
- 11- Règlement décrétant des travaux de mise aux normes des installations d'eau potable et d'autres travaux connexes comportant une dépense de 3 559 000\$ ainsi qu'un emprunt du même montant remboursable en 20 ans
- 12- Colloque de zone
- 13- Emprunt par billets (Règlement 254-2007)
- 14- Examen stratégique de la société canadienne des postes
- 15- Recommandation de paiement à Simon Thivierge & Fils (Travaux Route 362)
- 16- Rapport de comités
- 17- Varia (ouvert) - Recommandation de paiement à BPR
- 18- Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme
- 19- Varia - Avis de motion «Règlement d'affichage dans la municipalité de Saint-Irénée
- 20- Période de questions allouée aux contribuables
- 21- Levée de l'assemblée

2008-07-01 PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La prière est suivie de l'acceptation de l'ordre du jour sur proposition de M. Jacques Morin et résolu et ce, en laissant le varia ouvert.

2008-07-02 ADOPTION DES COMPTES

Sur proposition de M. Gérald Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes (comptes à payer # C800322 à C800403 et les salaires de juin pour un montant de 103 580.00\$), présentés par la directrice-générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

2008-07-03 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2
JUIN 2008

Il est proposé par M. Gérald Pilote et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance du 2 juin 2008, l'ayant tous reçu avec dispense de lecture.

2008-07-04 RÉSOLUTION D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
HILARION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Hilarion a bénéficié d'une aide financière en 2006-2007 pour l'entretien des routes collectrices les liant aux Éboulements - Isle-aux-Coudres, St-Irénée, Notre-Dame-des-Monts, St-Urbain et Baie-St-Paul via le rang Ste-Croix;

CONSIDÉRANT QUE le maire Rénauld Marier est intervenu à plusieurs reprises auprès de ses pairs et auprès des instances gouvernementales afin de trouver une solution durable à l'entretien d'hiver des routes collectrices;

CONSIDÉRANT QUE les équipements de déneigement de la municipalité de Saint-Hilarion doivent être en partie remplacés et que cela entraînera un règlement d'emprunt, lequel sera ajouté à la charge fiscale des contribuables de sa localité;

CONSIDÉRANT QUE le maire Rénauld Marier a informé les maires des autres municipalités concernées qu'il appliquerait la résolution adoptée en octobre 2006 laquelle stipule que la municipalité de Saint-Hilarion ne pourrait entretenir les routes collectrices lors de la prochaine saison hivernale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roberto Audet et résolu à l'unanimité des conseillers de la municipalité de Saint-Irénée appuie la municipalité de Saint-Hilarion dans ses démarches auprès des instances gouvernementales afin qu'elles prennent en considération la situation particulière de leur municipalité et leur apporter un support financier permanent pour assurer le service des routes collectrices en hiver;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux municipalités concernées, à Madame Julie Boulet, ministre des Transports du Québec, à Monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec et à Madame Pauline Marois, députée de Charlevoix.

2008-07-05 *MODIFICATION AU PRIX DU KILOMÉTRAGE (ESSENCE)*

Il est proposé par M. Jacques Morin et résolu de modifier le prix de l'essence pour le kilométrage, soit une hausse de 0.06\$ passant de 0.42\$ à 0.48\$ du km.

2008-07-06 *TRANSFERT DE POSTE BUDGÉTAIRE*

Reporté à la séance du mois d'août 2008.

2008-07-07 *DÉROGATION MINEURE (Lot 100I-55)*

Nature de la demande: Autoriser la construction d'une maison unifamiliale isolée ayant une façade de 4.27 mètres sur le lot 100I-55 situé au Ruisseau-Jureux alors que le règlement actuel demande d'avoir une façade d'au moins 6.5 mètres.

2008-07-18 *RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME*

Une réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme s'est tenue le 26 juin 2008 concernant une demande de dérogation mineure de monsieur Michel Côté.

DÉROGATION MINEURE

Nature de la demande: Autoriser la construction d'une maison unifamiliale isolée ayant une façade de 4.27 mètres sur le lot 100I-55 situé au Ruisseau-Jureux alors que le règlement actuel demande d'avoir une façade d'au moins 6.5 mètres.

Considérant que la localisation de la construction projetée n'aura pas d'impact visuel chez les voisins immédiats;

Que la distance entre le bâtiment et la rue est de 77.47 mètres;

Que le plan de la maison ainsi que le revêtement s'harmonise bien avec le milieu environnant.

Le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure, tel que présentée.

Après discussion, il est proposé par M. Roberto Audet et résolu d'accepter la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme, soit d'autoriser la construction d'une maison unifamiliale isolée ayant une façade de 4.27 mètres sur le lot 100I-55 situé au Ruisseau-Jureux alors que le règlement actuel demande d'avoir une façade d'au moins 6.5 mètres.

2008-07-08 *ACHAT D'UNE POMPE (pompiers)*

Il est proposé par M. Gérald Pilote et résolu de procéder à l'achat d'une pompe portative pour le service incendie de la compagnie Aréo-Feu pour un montant de 12 868.97\$ taxes incluses.

2008-07-09 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ (DOSSIER GEORGES GAUTHIER)

Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu d'accepter la demande d'autorisation de Monsieur Georges Gauthier pour correction de titre pour les lots I31-P et I32-P, circonscription foncière de Charlevoix I.

C.c. Commission de Protection du Territoire Agricole

2008-07-10 AVIS DE MOTION (AMENDEMENT AU RÈGLEMENT # 188-99 CONCERNANT LE NUMÉROTAGE DES MAISONS ET BÂTIMENTS DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE)

M. Gérald Pilote, conseiller, présente un avis de motion afin d'amender le règlement # 188-99 concernant le numérotage des maisons et bâtiments dans la municipalité de Saint-Irénée.

2008-07-11 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE ET D'AUTRES TRAVAUX CONNEXES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 3 559 000\$ AINSI QU'UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT REMBOURSABLE EN 20 ANS

Reportée à la séance du mois d'août 2008.

2008-07-12 COLLOQUE DE ZONE

Il est proposé par Mme Evelyne Moisan et résolu d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de la zone de la Capitale qui aura lieu les 18 et 19 septembre 2008 au Manoir du Lac Delage. Attendu que le coût d'inscription est d'un montant de 90\$ et que les frais de déplacement et de repas sont au frais de la municipalité.

2008-07-13-A EMPRUNT PAR BILLETS (Règlement 254-2007)

Il est proposé par M. Jacques Morin et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la paroisse de Saint-Irénée accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque nationale Inc. pour son emprunt de 318 930\$ par billets en vertu du règlement numéro 254-2007 au prix de: 98,03100 échéant en série 5 ans comme suit:

9630\$	3.50%22 juillet 2009
10 200\$	3.75%22 juillet 2010
10 600\$	4.15%22 juillet 2011
11 200\$	4.30%22 juillet 2012
277 300\$	4.55%22 juillet 2013

QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre

du détenteur enregistré.

C.c. Madame Danielle Samson, agente vérificatrice

2008-07-13-B

EMPRUNT PAR BILLETS (Règlement 254-2007)

ATTENDU QUE la paroisse de Saint-Irénée se propose d'emprunter par billets un montant de 318 930\$ en vertu du règlement numéro 254-2007;

ATTENDU QU'il serait avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Il est proposé par Mme Evelyne Moisan et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était au long reproduit;

QUE les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets seront datés du 22 juillet;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1. 9 630\$
2. 10 200\$
3. 10 600\$
4. 11 200\$
5. 11 700\$
5. 265 600\$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt, la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le (les) règlements (s) d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

- 5 ans (à compter du 22 juillet 2008), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro (s): 254-2007 chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

C.c. Madame Danielle Samson, agente vérificatrice

2008-07-14
DES POSTES

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-

lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

IL EST PROPOSÉ PAR M. ROBERTO AUDET QU'IL SOIT RÉSOLU que la municipalité de Saint-Irénée fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

2008-07-15 RECOMMANDATION DE PAIEMENT À SIMON THIVIERGE & FILS (Travaux Route 362)

A- Il est proposé par M. Jacques Morin et résolu d'autoriser le paiement # 1 (Réaménagement de la Route 362) pour les travaux réalisés par «Simon Thivierge & Fils inc.» jusqu'au 30 juin 2008 au montant de 409 614,97\$.

B- Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu d'autoriser le paiement # 1 (Réaménagement de la Route 362) pour les travaux réalisés par «Simon Thivierge & Fils inc.» à BPR jusqu'au 30 juin 2008 au montant de 46 657,86\$ taxes incluses concernant la partie municipale.

2008-07-16 RAPPORT DE COMITÉS

Evelyne Moisan: Madame Moisan s'est rendue au Domaine Forget samedi dernier pour l'inauguration du Pavillon. Un hommage au peintre, M. Le Sauter a été souligné et ce fut une belle soirée.

Nous avons procédé à l'inauguration des affiches municipales à la bibliothèque jeudi dernier,

2008-07-17 VARIA - RECOMMANDATION DE PAIEMENT À BPR

Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu d'autoriser le paiement pour les honoraires professionnels réalisés par BPR concernant le projet «Réaménagement de la Route 362» activités complémentaires et surveillance au montant de 74 988,51\$ taxes incluses.

2008-07-19 AVIS DE MOTION «RÈGLEMENT D'AFFICHAGE DANS LA

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE

M. Jacques Morin, conseiller, présente un avis de motion pour un règlement concernant l'affichage dans la municipalité de Saint-Irénée.

2008-07-20 PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUTUABLES

Quelques questions ont été posées par les contribuables.

2008-07-21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée se fait à 19h50 sur proposition de M. Roberto Audet.

Pierre Boudreault,
Maire

Marie-Claude Lavoie,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière